

GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE
Tel : 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34 - **Fax** : 01.76.84.14.35 www.cgt-renault.com - e-mail : usines@cgt-renault.com
Intranet Renault : cgt.central@renault.com

Introduction préliminaire de la CGT à la 5^{ème} réunion « de négociation » : emploi, management et qualité du travail

VERS UNE NOUVELLE INTENSIFICATION DU TRAVAIL !

Depuis l'annonce des différents points évoqués lors des précédentes négociations, le mécontentement de beaucoup de salariés s'est fait entendre (fin du DACS, travail le samedi) ! Les salariés ont de fortes attentes pour les AGS et la reconnaissance de leurs qualifications de la part de la direction. Il est également impératif de discuter des statuts : les salariés de Renault SAS et filiales doivent avoir le même statut, en s'alignant sur les meilleures dispositions !

Beaucoup de questions sont restées sans réponses lors des dernières réunions la CGT a exigé des réponses !

Lors de cette 5^{ème} réunion, la CGT a rappelé ses revendications :

- Un départ en préretraite à 55ans pour tous les APR et Etam en travail posté. Un départ à 60 ans pour les autres Etam et les cadres avec 75% du salaire brut.
- **UN départ = UNE embauche** dans la même Catégorie Socio-Professionnelle à partir du 1^{er} janvier 2017, en rééquilibrant la sociologie de l'entreprise.
- Ne pas toucher aux congés « fin de carrière ».
- Revoir la copie pour les DA et les DACS.
- L'utilisation des compteurs pour compléter les salaires.
- L'étalement de la prime de départ afin que le salarié puisse maintenir son pouvoir d'achat jusqu'à son départ en retraite.
- 75% du salaire global brut incluant tous les éléments de salaire, déclaré en fin d'année !
- Faire un point sur les tous les sites autres que les usines de montage et mécanique déjà présentés dans les dernières négociations.
- Avoir un **état des lieux des dispositions sociales des filiales** par rapport à Renault SAS. La CGT revendique **un seul statut pour l'ensemble du groupe**, intégrant les meilleures dispositions !
- L'avenir de STA, ACI Villeurbanne, Choisy, Cergy et Villeroy, sans oublier Grand Couronne, Sofrastock, FDB.
- **90% de salariés CDI Renault SAS et filiales dans les sites.** Un maximum de 10% d'intérimaires et de 10% de prestataires, pour remplacer les salariés en congés ou maladies, et potentiellement un surcroît d'activité, demeurant dans les règles légales de l'intérim.
- **9000 embauches, avec une priorité aux intérimaires, prestataires, apprentis et CDD**, qui le souhaitent, pour compenser la perte de salariés et de compétences, avec transmissions de savoirs entre les salariés quittant l'entreprise et les nouveaux embauchés.

La direction répondra aux questions posées par la CGT lors de la prochaine réunion du 15 novembre 2016, et notamment sur le travail du samedi et débordement sans paiement des heures supplémentaires !

Renault s'est engagé à intensifier le travail pour tous, et à faire sa compétitivité sur le dos des intérimaires et des prestataires !

3000 embauches en CDI – 6000 postes politique jeunes

Renault annonce l'embauche de 3000 salariés sur la durée de l'accord soit 1500 pour le tertiaire et 1500 sur les autres sites du périmètre de l'accord. Si on peut se féliciter de ces embauches, l'entreprise ne s'engage au final qu'au renouvellement des salariés dans tous les établissements. Ces 3000 embauches en trois ans correspondent à peine au remplacement des départs prévus. En revanche, ces embauches ne compensent pas l'hémorragie des départs depuis 2013 suite à l'accord de compétitivité soit 9843 départs. Elles ne règlent pas non plus les problèmes de délais et de

qualité déjà évoqués, ni les questions relatives à l'organisation du travail.

L'entreprise continue au même niveau sa politique jeunes, c'est-à-dire 6000 postes sur la période de l'accord. Cela correspondrait à 1000 alternants et 1000 stagiaires, renouvelés tous les ans. Seulement 40% des alternants pourront espérer une embauche !

La logique est de faire travailler un maximum les salariés, notamment avec la modulation du temps de travail impliquant des samedis travaillés, et des débordements d'horaires. Cela pour limiter les embauches !

Des investissements seulement pour améliorer la productivité... et supprimer des postes ! 4500 suppressions d'emplois chez les intérimaires !

Par ailleurs, les 500 millions d'euros d'investissements serviront à l'amélioration de la productivité des sites par le biais de l'automatisation et de la robotisation des postes de production. Cela permettra de **supprimer 4500 postes d'intérimaires** sur les 9000 existants environ ! En conclusion la direction nous promet **une nouvelle intensification du travail pour tous les salariés !**

Intérim : encore plus de pouvoir aux donneurs d'ordre

L'entreprise s'engage sur l'amélioration des relations avec les entreprises de travail temporaires :

- Augmentation de la durée de contrat d'intérim > 3 mois
- Engagement à ce que 5% des intérimaires soient en contrat CDI intérimaire, c'est-à-dire que ces personnes sont en CDI avec une entreprise intérimaire et mis à disposition de Renault pour une durée maximum de 36 mois

Ces nouvelles dispositions, rendues possibles par la loi Rebsamen, permettent aux donneurs d'ordre d'avoir du personnel intérimaire à disposition pour une durée plus longue mais également de **ne pas avoir à assumer l'avenir et la stabilité de l'emploi pour ces personnes !**

Qualité de vie au travail

La direction nous a présenté sa volonté d'améliorer la qualité de vie au travail mais sans donner de moyens supplémentaires ni promettre une évolution de carrière pour les salariés.

Plus d'écoute et de dialogue au sein des UET mais cela se fera en dehors du temps de travail pour ne pas compromettre la compétitivité !

Les problèmes de fond largement soulevés par la CGT sur les causes de nos problèmes sont une fois encore totalement écartés !

La CGT proposera aux autres organisations une intersyndicale.

Seule la mobilisation de TOUS LES SALARIES, Renault et intérimaires, toutes catégories, pourra inverser l'orientation de la direction !